Alo 1582
c. 2

CANADIANA

NOV 20 1997

Année scolaire 1997-1998

Études sociales 33 Bulletin d'information

Programme des examens en vue du diplôme

Priorité aux élèves!
Student Evaluation

Alberta
EDUCATION

Ce document est principalement destiné au(x) :

Élèves	✓
Enseignants	✓ *d'Études sociales 33*
Administrateurs	✓
Parents	
Grand public	
Autres	

Dans le présent bulletin, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Diffusion : les directeurs généraux • les directeurs d'école et les enseignants • Alberta Teachers' Association • les hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation • le public, sur demande.

Droits de reproduction 1997, la Couronne du chef de l'Alberta, représentée par le ministre de l'Éducation, Alberta Education, Student Evaluation Branch, 11160 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, T5K 0L2. Tous droits réservés. On peut obtenir des exemplaires supplémentaires de ce bulletin en téléphonant à la Student Evaluation Branch, au 403-427-0010. Pour appeler sans frais de l'extérieur d'Edmonton, composez le 310-0000.

Les éducateurs de l'Alberta** peuvent reproduire ce document ou des parties de ce document **à des fins éducatives.

On peut trouver ce document sur Internet, sur le site Web de Alberta Education au http://ednet.edc.gov.ab.ca.

Table des matières

Page 1 *But du bulletin*

Page 2 *Dates importantes pendant l'année scolaire 1997–1998*

Administration de l'examen d'Études sociales 33 en vue du diplôme
Notation de l'examen

Page 3 *Renseignements importants*

Administrations supplémentaires des examens en vue du diplôme
Examens à l'ordinateur
Nouvelle notation de l'examen à la demande de l'élève
Nouvelle présentation à l'examen à la demande de l'élève
Enfants nécessitant des services de protection
Renseignements pour les correcteurs
Conception et élaboration des examens
Ateliers et rencontres

Page 7 *Documents de référence*

Guide pour les élèves
Rapports des examinateurs
Rapports destinés aux écoles et aux conseils scolaires
Rapports annuels
General Information Bulletin
Examens antérieurs

Page 10 *Standards en Études sociales 33*

Objectifs du cours
Standards de rendement

Page 12 *Plan d'ensemble de l'examen*

Page 14 *Questions à choix multiple*

Description
Exemples de questions à choix multiple

Page 20 *Rédactions*

Description
Exemples I et II : Questions d'actualité
Exemple III : Compréhension des généralisations/concepts
Exemple IV : Interprétation d'images visuelles
Exemples de rédactions
Directives pour écrire les rédactions
Directives pour les élèves qui utilisent le traitement de texte

Page 31 *Catégories et critères de notation pour 1997–1998*

Page 33 *Crédits*

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
University of Alberta Libraries

https://archive.org/details/etudessociales331997albe

But du bulletin

Ce bulletin fournit aux élèves et aux enseignants des renseignements sur les examens d'Études sociales 33 en vue du diplôme prévus pour l'année scolaire 1997–1998. Il sera mis à jour en septembre 1998.

Nous encourageons les enseignants à faire connaître le contenu de ce bulletin à leurs élèves, en particulier les exemples de questions et de rédactions, ainsi que les critères de notation.

Ce bulletin comprend

- la description des examens d'Études sociales 33 en vue du diplôme qui seront administrés en janvier, avril, juin et août 1998
- les objectifs évalués
- le plan d'ensemble des deux parties : Questions à choix multiple et Rédaction
- les critères de notation qui guideront les correcteurs dans la notation des examens en 1998
- des suggestions à l'intention des élèves pour écrire la dissertation
- la description du standard acceptable et du standard d'excellence

Le document *Priorité aux élèves, Guide pour les élèves qui se préparent pour l'examen d'Études sociales 33 en vue du diplôme* contient des renseignements importants que vous pouvez partager avec vos élèves.

Les enseignants peuvent aussi se reporter au document intitulé *General Information Bulletin, Diploma Examinations Program (1997–1998)* qui fournit de plus amples renseignements sur l'administration des examens en vue du diplôme pendant l'année scolaire 1997–1998.

Le présent bulletin, le document *Priorité aux élèves* et le document *General Information Bulletin* sont envoyés à tous les directeurs d'école secondaire—2e cycle de l'Alberta et sont également mis à votre disposition sur Internet, sur le site Web de Alberta Education au http://ednet.edc.gov.ab.ca.

Prière d'adresser vos questions ou vos commentaires à propos de ce bulletin à :

Elana J. Scraba, Assistant Director
Humanities Diploma Examinations
Courrier électronique :
escraba@edc.gov.ab.ca

Tim Coates
Social Studies 33 Examination Manager
Courrier électronique :
tcoates@edc.gov.ab.ca

Student Evaluation Branch
Alberta Education
Devonian Building, West Tower
11160 Jasper Avenue
Edmonton, AB T5K 0L2

Téléphone: 403-427-0010
Télécopieur : 403-422-4200

Pour téléphoner sans frais de l'extérieur d'Edmonton, composez le 310-0000.

Dates importantes pendant l'année scolaire 1997-1998

Administration de l'examen d'Études sociales 33 en vue du diplôme

L'examen est conçu pour être fait en deux heures et demie. Cependant, les élèves pourront bénéficier de 3 heures pour faire l'examen. Les examinateurs seront là durant tout ce temps.

Date	*Heure*
Vendredi, 23 janvier 1998	9 h –11 h 30
Lundi, 20 avril 1998	9 h –11 h 30
Lundi, 22 juin 1998	9 h –11 h 30
Mardi, 11 août 1998	9 h –11 h 30

Veuillez consulter le document intitulé *General Information Bulletin, Diploma Examinations Program*, pour le calendrier complet des examens en vue du diplôme pour toutes les matières.

Notation de l'examen

La notation de l'examen aura lieu peu après la date d'administration.

Au début de septembre, la Student Evaluation Branch envoie une lettre aux directeurs généraux leur demandant de recommander des correcteurs. Cette lettre contient aussi les dates de notation de l'examen.

Avant chaque session de notation, le personnel de la Student Evaluation Branch communiquera avec les correcteurs recommandés pour confirmer leur participation, les dates et les heures précises de la session de notation.

Renseignements importants

Administrations supplémentaires d'examens en vue du diplôme

Pour satisfaire aux besoins des élèves d'une manière plus efficace, Alberta Education est en train d'augmenter le nombre d'administrations des examens en vue du diplôme. Pour l'année scolaire 1997–1998, voici les examens en vue du diplôme qui seront administrés en novembre et en avril, en plus des examens déjà offerts en janvier, juin et août.

Mardi, 4 novembre 1997	9 h–11 h 30	English 30 Part A English 33 Part A
Mercredi, 5 novembre 1997	9 h–11 h	English 30 Part B English 33 Part B
	13 h–15 h 30	Chimie 30
Jeudi, 6 novembre1997	9 h–11 h 30	Mathématiques 30 Mathématiques 33
Lundi, 20 avril 1998	9 h–11 h 30	Études sociales 30 Études sociales 33
	13 h–15 h 30	Physique 30
Mardi, 21 avril 1998	9 h–11 h 30	Biologie 30

Les examens de novembre et d'avril seront accessibles seulement aux élèves qui auront des notes attribuées par leur école pour le cours en question et à des personnes ayant le statut d'étudiant adulte.

Tous les élèves doivent s'inscrire à l'avance pour passer des examens en vue du diplôme en novembre et en avril. Les élèves qui ne se seront pas inscrits à l'avance ne seront pas admis. Ils devraient contacter le directeur de leur école pour obtenir des formulaires d'inscription et pour apprendre l'adresse du centre d'examens le plus proche. Les dates limites pour les examens de novembre et d'avril sont respectivement le 10 octobre 1997 et le 26 mars 1998.

Examens à l'ordinateur

Les élèves qui ont l'habitude d'utiliser le traitement de texte pourront choisir de taper leur dissertation à l'ordinateur pourvu que les écoles se conforment aux directives énoncées dans le document révisé (1997–1998) *Interim Policy for Writing Diploma Examinations with Word Processors, July 1997.* Les élèves qui se servent du traitement de texte ont la permission de se servir des «outils» standard de traitement de texte (ex : le contrôle orthographique) compris dans le logiciel de l'école. La politique relative à l'utilisation du traitement de texte figure en entier dans le document intitulé *General Information Bulletin, Diploma Examinations Program* (1997–1998). **Veuillez noter qu'il s'agit d'une politique révisée pour l'année scolaire 1997–1998, qui remplace toute autre version antérieure.**

Nouvelle notation de l'examen à la demande de l'élève

Les élèves pourront demander que leurs examens en vue du diplôme fassent l'objet d'une nouvelle notation. Avant de faire cette demande, les élèves devraient consulter le *Diploma Examination Results Statement* pour apprendre la répartition de leurs notes. La note reçue aux questions à correction mécanographique ne changera probablement pas à la suite d'une nouvelle notation, mais la note aux questions à réponse écrite pourrait changer quelque peu. Les élèves devraient se rappeler que la note reçue lors de la nouvelle notation sera leur note finale, qu'elle soit *supérieure* ou *inférieure* à la note originale.

Les élèves qui décident de demander une nouvelle notation doivent s'assurer que leur demande soit reçue avant la date limite mentionnée dans l'énoncé des résultats. Les frais à payer pour une nouvelle notation se montent à 26,75 $, y compris la TPS. Si la nouvelle notation donne lieu à une note supérieure de 5 % ou plus à la note originale, les frais de recomptage seront remboursés à l'élève.

Nouvelle présentation à l'examen à la demande de l'élève

Les élèves pourront passer de nouveau un examen en vue du diplôme lors de n'importe quelle des sessions régulières d'examens. Les frais pour passer de nouveau chaque examen se montent à 26,75 $, y compris la TPS. Veuillez noter que ces frais s'appliquent autant aux élèves qui suivent le cours à nouveau qu'à ceux qui choisissent de se présenter à l'examen seulement. Les élèves devront s'adresser à la Student Evaluation Branch avant les dates ci-dessous pour pouvoir passer les examens en vue du diplôme.

Session d'examen	**Date limite de demande**
Janvier 1998	14 novembre 1997
Avril 1998	26 mars 1998
Juin 1998	29 avril 1998

(Pour de plus amples renseignements, prière de se reporter au *General Information Bulletin.*)

Enfants nécessitant des services de protection

Si un élève âgé de moins de 18 ans indique dans ses réponses qu'il est victime de mauvais traitements physiques ou sexuels, les correcteurs sont obligés *par la loi* de remettre sa copie aux Services sociaux. Les Services sociaux doivent examiner les situations qui suggèrent que certains enfants pourraient avoir besoin de protection.

Renseignements pour les correcteurs

La *Partie B : Rédaction* sera notée par des enseignants d'Études sociales 33 choisis parmi ceux qui auront été recommandés à la Student Evaluation Branch par leur directeur général.

Qualifications professionnelles

Pour être recommandés comme correcteurs, les enseignants doivent avoir enseigné le cours d'Études sociales 33 pendant deux années ou plus (ou quatre semestres), enseigner cette matière pendant l'année en cours et détenir un brevet professionnel d'enseignement permanent.

Dates de recommandation

Les enseignants qui souhaitent être recommandés comme correcteurs devraient contacter leur directeur général avant les dates suivantes :

Session d'examen	Contacter le directeur général avant
Janvier 1998	le 1er octobre 1997
Juin & Août 1998	le 1er mars 1998

Les correcteurs pour les sessions d'examen de novembre et d'avril seront choisis parmi les noms recommandés par les directeurs généraux.

Critères de sélection

Le nombre d'enseignants recommandés par les directeurs généraux dépasse celui dont la Student Evaluation Branch a besoin pour une session de notation. Les enseignants sont sélectionnés comme correcteurs pour une session de notation selon les critères suivants :

- l'expérience comme correcteur (généralement, on donne la priorité aux correcteurs débutants)
- la représentation régionale (par zones, conseils scolaires et écoles)
- la représentation proportionnelle (environ un correcteur pour 80 élèves)
- l'équilibre hommes/femmes
- les habiletés prouvées auparavant

Les enseignants qui enseignent Études sociales 30 et 33 devraient indiquer clairement l'examen qu'ils préfèrent noter.

Conception et élaboration des examens

Les enseignants choisis parmi ceux recommandés par les directeurs généraux participent à deux stades importants du processus de conception et d'élaboration des examens, à savoir la rédaction de questions et les tests expérimentaux. Les comités de rédaction de questions se réunissent tout au long de l'année scolaire pour rédiger des questions qui, par la suite, feront partie des examens en vue du diplôme. Les tests expérimentaux, qui sont administrés vers la fin de chaque semestre, donnent aux élèves et aux enseignants l'occasion de se familiariser avec le genre de questions qu'ils retrouvent dans les examens en vue du diplôme.

Ateliers et rencontres

Lors des congrès des enseignants de l'ATA et du congrès annuel d'Études sociales, le personnel de la Student Evaluation Branch sera disponible pour organiser des ateliers ou des discussions au sujet des examens en vue du diplôme, de l'interprétation des résultats à ces examens ou d'autres questions relatives aux examens. Pour des renseignements ou pour réserver d'avance les services des conférenciers, prière de s'adresser à Elana Scraba au 403-427-0010. Pour appeler sans frais de l'extérieur d'Edmonton, composer le 310-0000.

Documents de référence

Guide pour les élèves

Dans chaque école secondaire 2e cycle, les élèves auront à leur disposition un document intitulé *Priorité aux élèves, Guide pour les élèves qui se préparent pour l'examen d'Études sociales 33 en vue du diplôme*. Ce document, qui sera mis à votre disposition sur Internet au http://ednet.edc.gov.ab.ca, comprend des suggestions pour les élèves relatives à leur préparation en vue de l'examen et à la façon de répondre aux questions de l'examen. La Student Evaluation Branch recommande aux élèves et aux enseignants de passer en revue ce document au début de l'année scolaire pour pouvoir mieux se préparer en vue de l'examen d'Études sociales 33 en vue du diplôme. Ce document sera également utile aux parents.

Rapports des examinateurs

Après la session de janvier et celle de juin, la Student Evaluation Branch envoie des exemplaires de *Social Studies 33 Examiners' Report* à toutes les écoles secondaires 2e cycle en Alberta. À ce moment là, ce rapport est aussi mis à la disposition du public sur le site Web de Alberta Education au http://ednet.edc.gov.ab.ca.

Le *Examiners' Report* comprend :

- les résultats d'examen détaillés au niveau de la province
- les commentaires des examinateurs sur le rendement des élèves à l'examen
- un plan d'ensemble détaillé de l'examen
- la clé de correction et le niveau de difficulté pour chaque question à choix multiple de la Partie A
- des exemples de questions d'examen suivis de commentaires

Le *Examiners' Report* fournit des renseignements importants aux enseignants qui désirent interpréter les résultats des élèves de leur école par rapport aux résultats provinciaux, comme moyen continu d'évaluation de leurs programmes.

Rapports destinés aux écoles et aux conseils scolaires

Après la session de janvier et celle de juin, on met à la disposition des écoles et des conseils scolaires des rapports statistiques portant sur le rendement des élèves de chaque école et conseil scolaire. Ces rapports sont accessibles par l'entremise d'un réseau commuté au sein du département d'échanges d'information sur l'éducation et contiennent des renseignements détaillés sur le rendement des élèves de chaque école et conseil scolaire aux examens en vue du diplôme. Ces données peuvent aider les enseignants à réfléchir aux domaines du programme où leurs élèves ont réussi et aux domaines où le rendement de leurs élèves a été faible.

Rapports annuels

Chaque année, la Student Evaluation Branch produit un rapport intitulé *Annual Report, Diploma Examinations Program.* Ce rapport contient des renseignements sur les résultats obtenus par tous les élèves qui ont passé des examens en vue du diplôme pendant l'année scolaire précédente. Il comprend aussi des études particulières sur des thèmes d'intérêt.

Chacune de ces études intéressera les enseignants qui désirent interpréter les résultats de leurs élèves aux examens en vue du diplôme.

Programme des examens en vue du diplôme

Année	Sujet des études
1989–90	Comparaison du rendement atteint dans divers cours faisant l'objet d'un examen en vue du diplôme
1990–91	Différentes voies menant à la réussite aux cours faisant l'objet d'un examen en vue du diplôme
1991–92	Taux de participation aux cours faisant l'objet d'un examen en vue du diplôme
1992–93	Application des règles d'usage de la langue
1993–94	Taux de participation au fil des ans
1994–95	Diminution du nombre d'élèves inscrits en 12e année—évaluation préliminaire
1995–96	Différences de rendement chez les filles et les garçons à l'examen d'Études sociales 30 en vue du diplôme—Juin 1996

Le rapport annuel pour l'année scolaire 1995–1996 est mis à votre disposition sur Internet, sur le site Web de Alberta Education au http://ednet.edc.gov.ab.ca.

General Information Bulletin

Chaque année, en septembre, la Student Evaluation Branch envoie des exemplaires du *General Information Bulletin, Diploma Examinations Program* à tous les directeurs généraux et directeurs d'école secondaire 2e cycle et le poste aussi sur Internet, sur le site Web de Alberta Education au http://ednet.edc.gov.ab.ca. Ce bulletin comprend des renseignements, des dates, des politiques et le règlement ayant trait à l'administration de tous les examens en vue du diplôme pour l'année scolaire en cours.

Les enseignants et les élèves qui ont des questions concernant les conditions d'administration de parties des examens, les détails de la politique relative aux ordinateurs, les dispositions spéciales visant les élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage et/ou des déficiences physiques et qui veulent passer les examens en vue du diplôme, les dates d'administration des examens, et les définitions des étudiants adultes, devraient consulter ce bulletin.

Examens antérieurs

Les examens antérieurs d'Études sociales 33 en vue du diplôme de janvier et de juin sont disponibles sur le site Web de Alberta Education au http://ednet.edc.gov.ab.ca. On peut également acheter ces examens au coût de 2,75 $ + TPS au :

Learning Resources Distributing Centre,
12360-142 Street, Edmonton, AB T5L 4X9
Téléphone : 403-427-5775 (sans frais 310-0000)
Télécopieur : 403-422-9750

Standards en Études sociales 33

Objectifs du cours

Les objectifs d'apprentissage spécifiques des cours d'Études sociales 13-23-33 sont décrits dans le *Program of Studies* (révisé en mai 1993) et dans le *Social Studies 13/23/33 Skill Development Chart.*

On s'attend à ce que les élèves qui suivent le cours d'Études sociales 33 acquièrent les aptitudes suivantes :

- la connaissance et la compréhension des principales caractéristiques et de l'historique des principaux systèmes économiques et politiques mondiaux
- la connaissance et la compréhension des principaux événements historiques du vingtième siècle et de leurs répercussions sur les relations internationales actuelles
- la connaissance des actualités importantes, en particulier celles liées aux objectifs axés sur les connaissances du cours d'Études sociales 33
- l'habileté à traiter l'information afin de pouvoir recueillir, évaluer et utiliser l'information
- l'habileté à communiquer afin de pouvoir communiquer efficacement des idées et des données sous forme orale, écrite ou visuelle
- l'habileté de participation afin de pouvoir travailler efficacement individuellement ou en équipe
- des stratégies d'enquête qui leur permettent de combiner différentes habiletés pour pouvoir répondre à des questions, résoudre des problèmes et prendre des décisions

Standards de rendement

La description des standards qui figure à la page suivante donnera aux élèves et aux enseignants une *idée générale* des niveaux de performance attendus des élèves en Études sociales 33.

Standard acceptable

Pour atteindre le standard acceptable dans le cadre du cours d'Études sociales 33, les élèves doivent obtenir une note finale de passage de 50 % ou plus. Les élèves qui atteignent le standard acceptable sont en mesure de se souvenir des données, de les situer et de les organiser de manière appropriée pour pouvoir accomplir des tâches clairement définies. Ils sont en mesure de décrire et d'expliquer les connaissances acquises et de les utiliser dans des situations pertinentes liées au domaine des études sociales.

Ces élèves peuvent s'exprimer dans des termes concrets et font preuve d'une maîtrise adéquate des règles d'usage de la langue. Ils sont en mesure de reconnaître et d'apprécier l'importance d'événements et de personnages historiques clés. Les élèves qui atteignent le standard acceptable sont en mesure de comprendre des termes et des concepts fondamentaux tels que les suivants : dictature, individualisme, sécurité collective et interdépendance.

Ils ont également assimilé des habiletés fondamentales liées aux sciences sociales telles que l'interprétation de données tirées de sources simples (travail individuel), et sont en mesure d'exprimer et d'expliquer une idée, de fournir une interprétation et de donner une réponse à une question ou d'accomplir une tâche. Ces élèves sont en mesure d'accomplir des tâches complexes avec l'aide de leur enseignant ou des travaux de leurs pairs, ou en revoyant des travaux effectués au préalable. Ces élèves acceptent de collaborer avec les autres, y réussissent bien et sont capables d'accepter les points de vue qui diffèrent des leurs.

Standard d'excellence

Pour atteindre le standard d'excellence dans le cadre du cours d'Études sociales 33, les élèves doivent obtenir une note de 80 % ou plus. Les élèves qui atteignent le standard d'excellence font preuve d'un mode de pensée indépendant. Ils font preuve de lucidité dans leur compréhension et leur utilisation du contenu du cours d'études sociales. Ils sont en mesure d'établir des liens entre les concepts d'études sociales tels que idéologie, pénurie, autodétermination et force de dissuasion, et les affaires nationales et internationales historiques et d'actualité. Ces élèves sont en mesure de reconnaître que des questions comme les réformes économiques et la diplomatie internationale sont des tâches extrêmement complexes.

Les élèves qui atteignent le standard d'excellence sont en mesure d'étudier et d'évaluer différents points de vue avant de se faire une opinion. Ils sont capables de faire la distinction entre les faits et les opinions, de cerner les biais dans l'information et de départager les données pertinentes des données non pertinentes. Grâce à ces habiletés, les élèves, au moment de se pencher sur une question, sont en mesure d'examiner les faits et de considérer les différentes options possibles avant de prendre une décision.

Les élèves qui atteignent le standard d'excellence sont en mesure d'exprimer des idées avec confiance, dans une forme claire et cohérente. Lorsqu'ils expriment des idées, ils sont capables d'avoir recours efficacement à des détails factuels ou à des sources pertinentes d'information pour appuyer leur thèse à l'aide d'exemples. Ces élèves sont en mesure d'apprécier les différentes perspectives et solutions aux problèmes et aux situations, et reconnaissent le droit des autres d'avoir des opinions et des attitudes qui diffèrent des leurs.

Plan d'ensemble de l'examen

Les examens d'Études sociales 33 en vue du diplôme en 1997–1998 sont basés sur le document intitulé *Senior High Program of Studies for Social Studies 33* (révisé en mai 1993). Pour réussir les examens en vue du diplôme, les élèves doivent connaître et pouvoir utiliser des généralisations et des concepts clés ainsi que les faits et le contenu présentés dans le Sujet A et le Sujet B précisés dans le Programme d'études.

Le plan d'ensemble qui figure à la page suivante illustre la façon dont l'examen a été conçu et présente les différentes catégories de données qui seront communiquées aux conseils scolaires et aux écoles secondaires, ainsi que le pourcentage auquel équivaut chaque section de l'examen dans la note finale. Ces données seront décrites en détail dans les *Rapports des examinateurs* diffusés suite à la tenue des examens en vue du diplôme de janvier et de juin.

À noter que l'emploi de Sujet A et Sujet B ne détermine pas l'ordre dans lequel les sujets seront abordés dans l'examen. Un examen peut commencer par un ou l'autre des Sujet A ou Sujet B et par les questions et rédactions qui s'y rattachent.

Plan d'ensemble
Examen d'Études sociales 33 en vue du diplôme

Classification par type de questions	Classification par sujet		
	Sujet A : Systèmes politiques et économiques	**Sujet B : Interaction mondiale au XXe siècle**	
Questions à choix multiple			
Compréhension de l'information et des idées Ces questions demandent aux élèves de démontrer leurs connaissances et leur compréhension des généralisations, des concepts clés et des faits reliés au contenu des études sociales.	15 %	15 %	
Interprétation de l'information et des idées Ces questions demandent aux élèves d'utiliser leur compréhension des études sociales pour analyser et interpréter de l'information et des idées.	10 %	10 %	60 %
Utilisation de l'information et des idées Ces questions demandent aux élèves de démontrer leur compréhension des études sociales en utilisant l'information et les idées dans un contexte donné.	5 %	5 %	
Rédactions			
L'examen comporte quatre rédactions d'égale importance, chacune d'elle étant liée, par les concepts abordés, au groupe précédent de questions à choix multiple. Pour ces questions, les élèves doivent • expliquer et appuyer, à l'aide d'exemples pertinents, leurs idées quant au concept abordé dans la tâche à exécuter (75 % de la note totale pour la composante écrite) • communiquer leurs idées de façon efficace, claire et cohérente (25 % de la note totale pour la composante écrite)	20 % (2 rédactions)	20 % (2 rédactions)	40 %
Pourcentage de l'examen	50 %	50 %	100 %

Questions à choix multiple

Description

Les questions à choix multiple de l'examen en vue du diplôme sont basées sur les généralisations, les concepts clés ainsi que les faits abordés dans le Sujet A et le Sujet B du *Social Studies 33 Program of Studies.*

Pour répondre à ces questions, les élèves doivent se rappeler de l'information et ensuite, utiliser leurs connaissances et leurs habiletés liées aux processus mentaux. Les élèves doivent démontrer qu'ils comprennent les concepts d'études sociales ainsi que les liens historiques, politiques et économiques. Ils doivent également démontrer qu'ils sont capables d'interpréter et d'évaluer les données et les idées liées aux études sociales. La plupart des questions supposent la mémorisation de données et l'utilisation des habiletés des élèves à traiter l'information. Certaines questions sont relativement simples tandis que d'autres sont plus complexes. Le niveau de difficulté varie d'une question à l'autre, ainsi que les connaissances et les habiletés requises pour répondre aux questions.

Chaque question à choix multiple vaut un point, pour un total de 60 points. Chaque question est classifiée de deux façons : selon le domaine du programme (sujet) évalué et selon les connaissances et les habiletés requises pour répondre à la question.

Des exemples de questions à choix multiple figurent aux pages 15 à 19. Suite à chaque question, on a indiqué le sujet évalué, la bonne réponse ainsi que le pourcentage d'élèves qui ont choisi la bonne réponse lors des tests expérimentaux.

Exemples de questions à choix multiple

1. *Le fait d'offrir aux citoyens une liberté totale sans aucune restriction gouvernementale conduirait au désordre et à l'anarchie.*

Cette opinion confirme l'idée que la plupart des gens

A. ne désirent pas vivre dans une société complètement libre
***B.** ont besoin d'une forme quelconque de contrôle extérieur
C. ont besoin d'être strictement contrôlés par l'État en tout temps
D. se comportent généralement de façon civilisée

		Commentaires
Sujet :	A	La question 1 demande aux élèves de démontrer qu'ils comprennent l'hypothèse sous-jacente exprimée dans l'énoncé en italique.
Thème:	I, Systèmes politiques	
Concept :	Droits de la personne	
** **Difficulté :**	64 %	

* Bonne réponse
** La difficulté correspond au pourcentage d'élèves qui ont choisi la bonne réponse lors des tests expérimentaux. Plus le pourcentage est élevé, plus la question est facile.

2. Dans la plupart des démocraties, la protection légale des libertés civiques sert à

A. assurer la stabilité politique à long terme
B. préserver le pouvoir que détient l'élite dirigeante
C. assurer la liberté totale des citoyens
***D.** assurer les droits et libertés des citoyens

		Commentaires
Sujet :	A	La question 2 demande aux élèves de démontrer leur connaissance d'un aspect essentiel des gouvernements démocratiques—la préservation des libertés civiques.
Thème:	I, Systèmes politiques	
Concept :	Démocratie	
Difficulté :	79 %	

Utilisez les manchettes suivantes pour répondre aux questions 3 et 4.

3. Quelle manchette constitue une cause des trois autres?

A. Le Monde
B. La Presse
***C.** L'Action
D. L'Observateur

Sujet : A **Thème:** II, Systèmes économiques **Concept :** Intervention gouvernementale **Difficulté :** 82 %	**Commentaires** La question 3 demande aux élèves de pouvoir reconnaître un rapport de cause à effet. Ils doivent démontrer leur compréhension des tendances gouvernementales courantes en matière de fiscalité.

4. Les manchettes du *Monde* et de l'*Observateur* constituent des tentatives par les dirigeants politiques

A. d'augmenter les revenus tirés des contribuables et des entreprises
B. d'instaurer la confiance des consommateurs en l'économie
***C.** de maîtriser le déficit en réduisant les dépenses
D. de décourager stissements et la productivité

Sujet : A **Thème:** II, Systèmes économiques **Concept :** Intervention gouvernementale **Difficulté :** 80 %	**Commentaires** La question 4 demande aux élèves de pouvoir démontrer qu'ils comprennent le motif sous-jacent pour les actions indiquées dans deux des quatre sources.

5. Les systèmes capitalistes permettent **avant tout** aux gens de

A. recevoir des salaires égaux
***B.** bénéficier d'un vaste choix en termes de consommation
C. bénéficier de sécurité économique
D. bénéficier de stabilité économique

Sujet : A **Thème:** II, Systèmes économiques **Concept :** Entreprise privée **Difficulté :** 42 %	**Commentaires** La question 5 demande aux élèves de pouvoir démontrer leur connaissance d'un avantage communément perçu des systèmes économiques capitalistes.

Utilisez la ligne de temps ci-dessous pour répondre à la question 6.

Ligne de temps des événements qui ont mené à la Deuxième Guerre mondiale

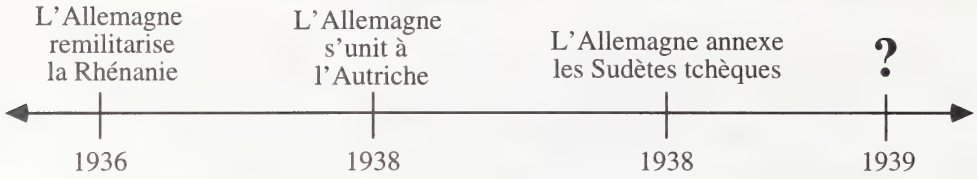

6. Quel énoncé complète correctement la ligne de temps?

A. L'Allemagne se joint à l'Alliance Axe
***B.** L'Allemagne envahit l'Ouest de la Pologne
C. L'Allemagne se retire de la Société des Nations
D. L'Allemagne attaque la Belgique, les Pays-Bas et la France

Sujet : B **Thème :** I, Interaction mondiale (1919–1945) **Concept :** Agression **Difficulté :** 63 %	**Commentaires** La question 6 demande aux élèves d'être en mesure de se rappeler l'ordre chronologique des événements menant au début de la Deuxième Guerre mondiale.

7. Dans le cadre de l'effort de guerre massif déployé au Canada entre 1939 et 1945, un grand nombre de femmes occupaient des rôles importants dans les domaines suivants :

***A.** production de matériel de guerre
B. élaboration de stratégies militaires
C. leadership politique
D. recherche scientifique

Sujet : B **Thème :** I, Interactions mondiales (1919–1945) **Concept :** Guerre mondiale **Difficulté :** 91 %	**Commentaires** La question 7 s'est avérée très facile lors des tests expérimentaux. Pour y répondre, les élèves devaient démontrer leur compréhension du rôle des femmes canadiennes durant la Deuxième Guerre mondiale.

Utilisez le schéma ci-dessous pour répondre à la question 8.

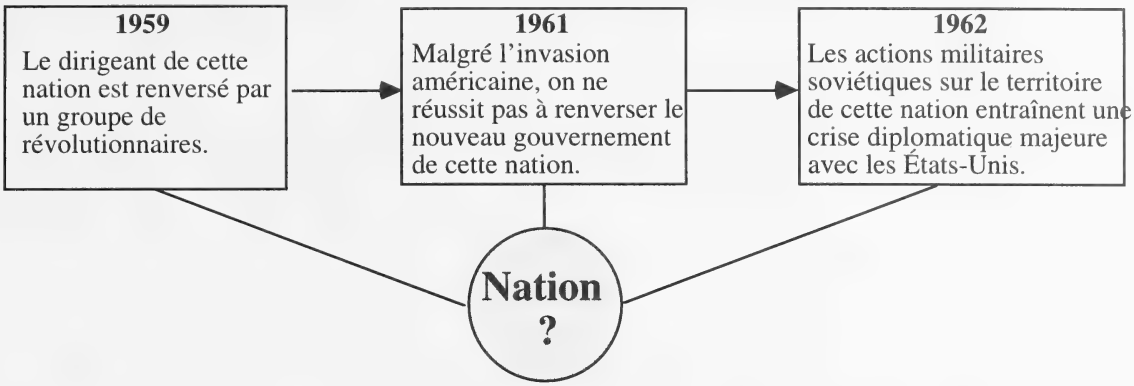

8. À quelle nation fait-on référence dans le schéma?

***A.** Cuba
B. Chine
C. Viêt-nam
D. Allemagne

Sujet : B **Thème :** II, Émergence des superpuissances et des Nations Unies (1946–1979) **Concept :** Sphères d'influence **Difficulté :** 54 %	**Commentaires** La question 8 demandes aux élèves d'utiliser l'information du schéma pour identifier la nation dont il est question.

9. Quelles deux nations ont fait l'objet de sanctions économiques internationales dans le but de mettre un terme à la violation des droits de la personne?

A. Le Japon et l'Espagne
B. Le Koweït et le Brésil
C. La Chine et le Mexique
***D.** L'Afrique du Sud et Haïti

Sujet : B **Thème :** III, Interaction mondiale au XXe siècle (1975—aujourd'hui) **Concept :** Droits de la personne **Difficulté :** 59 %	**Commentaires** La question 9 demande aux élèves de démontrer leur connaissance des efforts faits actuellement pour réprimander les nations qui violent les droits de la personne.

Rédactions

Description

Les examens d'Études sociales 33 en vue du diplôme comportent quatre courtes rédactions. Ces rédactions sont faites à différents moments au cours de l'examen. Chaque rédaction est liée à la section précédente de questions à choix multiple de façon à former un «tout» conceptuel. On s'attend à ce que les élèves écrivent les rédactions au fur et à mesure qu'elles se présentent dans l'examen.

Pour chacune des rédactions, les élèves doivent exposer leurs idées relativement au sujet de la rédaction et appuyer leur thèse à l'aide d'exemples illustratifs précis. **On recommande aux élèves de retourner aux questions à choix multiple et aux différents schémas liés au sujet à traiter, ce qui les aidera à rédiger leur texte. Toutefois, les élèves doivent, pour réussir l'épreuve écrite, développer et ajouter des données, plutôt que de fonder leur rédaction sur les seuls schémas et questions de référence.**

Exemples I et II : Questions d'actualité

Dans deux des rédactions de chaque examen en vue du diplôme (une pour le Sujet A et l'autre pour le Sujet B), les élèves doivent exprimer et développer leurs idées relativement à une question d'actualité dans le domaine des études sociales. Les questions choisies seront d'intérêt local, régional, national ou international, suivant le domaine du programme d'Études sociales 33 qu'on est en train d'examiner. Vous en trouverez deux exemples aux pages 22 à 27. On peut utiliser différents stimuli pour faciliter la rédaction, comme un éditorial ou un article de journal, un sondage d'opinion, un débat électoral ou toute autre information écrite ou visuelle appropriée.

Exemple III : Compréhension des généralisations/concepts

Pour ce deuxième type de rédaction, les élèves doivent utiliser leurs connaissances acquises ainsi que les idées et données tirées de documents de référence pour démontrer leur compréhension d'un concept ou d'une généralisation en études sociales. Dans le cadre des rédactions, on met l'accent sur le «quoi», «pourquoi» et «comment» des systèmes économiques et politiques, ou sur l'histoire du XXe siècle. Les rédactions sont liées aux thèmes abordés dans le Sujet A ou le Sujet B. Vous en trouverez un exemple («Exemple III») à la page 28 du présent bulletin.

Exemple IV: Interprétation d'images visuelles

Dans le cadre du troisième type de rédaction, les élèves doivent expliquer les idées véhiculées par deux images, relativement à un sujet précis du contenu d'études sociales. Les supports visuels utilisés illustrent des aspects de différents concepts tels que la richesse économique, l'activisme politique et les relations internationales. Les objectifs évalués dans le cadre de ces rédactions varieront d'un examen à l'autre de façon à englober les thèmes traités dans le Sujet A et le Sujet B. Les supports visuels peuvent être des photographies, des affiches de propagande, des bandes dessinées ou tout autre document de référence approprié. Vous en trouverez un exemple («Exemple IV») aux pages 29 et 30 du présent bulletin.

Exemples de rédactions

Veuillez trouver aux pages 22 à 30, quatre exemples de sujets de rédaction ainsi que des directives par rapport à chaque rédaction. Les élèves qui passeront l'examen d'Études sociales 33 en vue du diplôme en 1998 peuvent s'attendre à des sujets de rédaction semblables à ceux présentés aux pages suivantes.

Veuillez prendre note

- qu'il y a quatre rédactions à faire, chacune exigeant le même effort et le même temps
- qu'il y a des directives précises pour les élèves qui utilisent le traitement de texte
- que la politique relative aux écoles qui permettent l'utilisation de l'ordinateur aux examens en vue du diplôme a été révisée pour l'année scolaire 1997–1998 (voir *General Information Bulletin*)
- que les quatre rédactions seront notées selon les mêmes catégories et critères de notation (voir pages 31 et 32)

Directives pour écrire les rédactions

Les directives suivantes apparaissent à la première page du livret d'examen.

- Avant chaque rédaction, vous trouverez des questions à choix multiple et des sources d'information portant sur le même thème que la rédaction, qui pourraient vous aider à faire vos rédactions.
- Vous devriez lire toute l'information donnée pour chaque rédaction **avant** de répondre aux questions qui s'y rapportent.
- Utilisez un stylo à encre bleue ou noire pour écrire vos rédactions au propre.

Directives pour les élèves qui utilisent le traitement de texte

Les directives suivantes apparaissent à la première page du livret d'examen.

- Utilisez des caractères de taille 12 ou plus tels que Times, New York ou Courier. Votre copie au propre doit être à double interligne.
- Agrafez votre copie au propre imprimée à la page indiquée dans ce livret. Faites des changements directement sur la copie imprimée. Remettez tout votre travail à l'examinateur.
- Indiquez, dans l'espace fourni au dos du livret, que vous y avez joint des pages imprimées.

N'écrivez votre nom nulle part dans ce livret.

Exemple I

Utilisez les énoncés suivants pour répondre aux questions 11 à 14 à la page 23 et pour effectuer la rédaction à la page 24.

Lors d'un débat public organisé récemment dans le cadre d'une campagne électorale fédérale, on a demandé à quatre candidats de répondre à la question suivante.

Les Canadiens jouissent-ils de droits et libertés adéquats?

Candidat I

«Tout le monde désire jouir de droits et libertés, mais pas au prix de ne plus se sentir en sécurité à la maison ou dans la rue. Je pense que le gouvernement pourrait aller trop loin en élargissant les droits de la personne. La situation actuelle constitue un bon équilibre.»

Canditate II

«Le gouvernement assure déjà plusieurs droits et libertés au Canadiens moyens. Malheureusement, tout le monde n'entre pas dans la catégorie des «Canadiens moyens». Le gouvernement doit s'assurer que tous les Canadiens jouissent des mêmes droits et libertés, et protéger d'autant plus les groupes qui font l'objet de discrimination au sein de la société.»

Candidat III

«Je suis d'accord pour qu'on protège les droits de la personne. Toutefois, le gouvernement est allé trop loin en élargissant les droits de la personne. Je pense que les gens qui menacent notre sécurité sont trop protégés par les lois actuelles. Le gouvernement doit avoir le pouvoir d'agir sur les personnes qui menacent la sécurité publique.»

Canditate IV

«L'histoire démontre que les droits et libertés des citoyens doivent toujours être assurés. Il existe une foule d'exemples de situations terribles où des gens ont été brimés par des gouvernements qui se dotent d'un pouvoir illimité. Je crois que le gouvernement devrait garantir le plus grand nombre possible de droits et libertés, pourvu que personne ne puisse nier les droits des autres.»

Exemple I (suite)

11. Les quatre candidats s'entendent pour dire que les Canadiens

***A.** ont besoin que l'on garantisse leurs droits et libertés
B. se préoccupent trop de leurs droits et libertés
C. jouissent de plus de droits et libertés que les citoyens des autres sociétés
D. jouissent de trop de droits et libertés

12. Quel(le) candidat(e) serait le plus susceptible d'être en faveur de châtiments plus stricts dans le cas des jeunes criminels?

A. Candidat I
B. Candidate II
***C.** Candidat III
D. Candidate IV

13. Sur l'éventail politique ci-dessous, quels candidats se rapprocheraient le plus des deux positions indiquées?

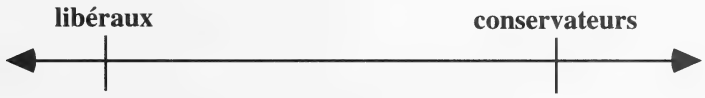

A.	Candidat I	Candidat III
B.	Candidate II	Candidat I
C.	Candidat III	Candidate IV
***D.**	Candidate IV	Candidat III

14. Quel exemple la Candidate IV pourrait-elle utiliser pour illustrer le **plus clairement possible** une «situation terrible»?

A. Les politiques de la République de Weimar, en Allemagne (années 1920)
B. Les politiques du gouvernement Roosevelt aux États-Unis (années 1930)
***C.** Les actions de Joseph Staline en Union Soviétique (années 1930)
D. Les actions de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne (années 1980)

Rédaction I Durée suggérée: 15–20 minutes

Vous venez d'assister à un débat public en vue de l'élection fédérale qui doit avoir lieu bientôt. Réfléchissez aux réponses de chaque candidat.

Pour quel candidat voteriez-vous relativement à la question *«Les Canadiens jouissent-ils de droits et libertés adéquats?»* **et pourquoi?**

Rédigez un texte dans lequel vous

- **indiquez** pour quel candidat vous voteriez
- **donnez les raisons** vous déterminant à voter pour ce candidat ou cette candidate

Rappels pour la rédaction

- **N'oubliez pas** que les réponses des candidats (page 22) et que les questions 11 à 14 contiennent des renseignements qui peuvent vous aider à rédiger votre texte.
- **Faites le plan** de votre texte.
- **Structurez** vos idées et vos exemples.
- **Utilisez un stylo à encre bleue ou noire** pour écrire votre rédaction au propre.
- **Corrigez** les fautes d'orthographe que vous trouverez dans votre texte.

Utilisez l'espace ci-dessous pour inscrire vos idées et faire le plan de votre texte.

Exemple II

Utilisez l'article de journal fictif ci-dessous pour répondre aux questions 15 à 17 et pour effectuer la rédaction à la page 27.

Le ministre de la Défense songe à mettre un terme à la participation du Canada aux missions de paix des Nations Unies

Soldat canadien des forces de maintien de la paix

Ottawa Au cours d'un débat entendu hier à la Chambre des Communes, le ministre de la Défense a révélé que le gouvernement songe sérieusement à mettre un terme à la participation canadienne aux missions de paix et humanitaires des Nations Unies. Le ministre a fait ces commentaires lors de la période de questions, en réponse à une question d'un membre de l'Opposition qui voulait connaître les intentions du gouvernement en vue de réorganiser les forces armées à la lumière des récentes coupures budgétaires. Le ministre a répondu ceci : «Le Canada participe depuis longtemps aux missions de maintien de la paix des Nations Unies, ce dont les Canadiens ont de quoi être fiers. Toutefois, nous devons faire face à la réalité financière. Le maintien de la paix est une obligation très onéreuse qu'il se pourrait bien que nous ne puissions plus nous permettre suite aux dernières compressions budgétaires». Le ministre a ajouté, en réponse à une autre question : «Peut-être est-il temps pour un autre pays de s'engager plus fermement envers le maintien de la paix internationale et d'assumer à son tour certaines des responsabilités que le Canada assume depuis si longtemps.» Les commentaires du ministre ont suscité des réactions partagées. Le leader de l'Opposition a déclaré que «...c'est un jour bien triste dans l'histoire canadienne, que l'on considère une telle possibilité. Comment peut-on abandonner des gens en situation de crise?» Un autre député a pour sa part déclaré : «Il est grand temps que l'on se penche sur les problèmes nationaux avant de tenter de résoudre les problèmes internationaux. Pourquoi nos soldats des forces de maintien de la paix devraient-ils risquer leur vie dans des conflits qui touchent bien peu les Canadiens?»

On s'attend à ce que de nombreux Canadiens réagissent vivement aux commentaires du ministre au sujet des forces canadiennes de maintien de la paix, et qu'une multitude d'électeurs touchés par cette question écrivent à leur député.

Exemple II (suite)

15. Selon l'article de journal, le gouvernement canadien songe à renoncer à son engagement envers

A. la collaboration économique
***B.** la sécurité collective
C. la neutralité politique
D. les alliances militaires

16. Selon l'article de journal, pourquoi le gouvernement canadien songe-t-il à mettre un terme à la participation du Canada aux missions de maintien de la paix?

A. D'autres membres de l'O.N.U. ont demandé une diminution de la participation du Canada aux missions de maintien de la paix.

***B.** Les problèmes économiques au Canada pressent le gouvernement à réexaminer les dépenses publiques.

C. Les Canadiens s'inquiètent de plus en plus des dangers auxquels font face les soldats.

D. Les partis d'opposition font des pressions sur le gouvernement pour qu'il réduise ses engagements envers l'O.N.U.

17. Un citoyen en faveur du maintien du rôle traditionnel du Canada au sein de l'O.N.U. appuierait **le plus fermement** les commentaires faits dans l'article par

A. l'auteur de l'article
B. le ministre de la Défense
C. le député
***D.** le leader de l'Opposition officielle

Rédaction II Durée suggérée: 15–20 minutes

L'article de journal qui paraît à la page 25 porte sur le rôle du Canada dans le maintien de la paix et de la sécurité mondiale au sein de l'O.N.U.

Le Canada devrait-il renoncer à son engagement envers l'O.N.U. relativement au maintien de la paix? Pourquoi ou pourquoi pas?

Écrivez une lettre au ministre de la Défense du Canada, dans laquelle vous

- **exprimez** votre opinion sur le rôle du Canada dans le maintien de la paix au sein de l'O.N.U.
- **donnez des raisons** pour appuyer votre opinion

Rappels pour la rédaction

- **N'oubliez pas** que l'article de journal qui paraît à la page 25 ainsi que les questions 15 à 17 contiennent de l'information qui peut vous aider à rédiger votre lettre.
- **Faites le plan** de votre lettre.
- **Structurez** vos idées et vos exemples.
- Vous trouverez le **format de la lettre** à la page ☐.
- **Signez** votre lettre DOMINIQUE LEMIEUX.
- **Utilisez un stylo à encre bleue ou noire** pour écrire votre rédaction au propre.
- **Corrigez** les fautes d'orthographe que vous trouverez dans votre texte.

Exemple III

Rédaction III Durée suggérée: 15–20 minutes

Durant la guerre froide, les relations entre les superpuissances étaient souvent tendues. Cependant, les superpuissances sont parvenues à éviter l'éclatement d'une troisième guerre mondiale.

Comment se fait-il qu'il n'y ait pas eu une autre guerre mondiale pendant la période de la guerre froide?

Rédigez un texte dans lequel vous

- **donnez des raisons** pour **expliquer** pourquoi on a évité une autre guerre mondiale pendant la guerre froide

Rappels pour la rédaction

- **N'oubliez pas** que les questions ☐ à ☐ contiennent de l'information qui peut vous aider à rédiger votre texte.
- **Faites le plan** de votre texte.
- **Structurez** vos idées et vos exemples.
- **Utilisez un stylo à encre bleue ou noire** pour écrire votre rédaction au propre.
- **Corrigez** les fautes d'orthographe que vous trouverez dans votre texte.

Utilisez l'espace ci-dessous pour inscrire vos idées et faire le plan de votre texte.

(Le livret d'examen contiendra deux pages lignées où écrire la rédaction au propre.)

Exemple IV

Les photographies ci-dessous illustrent deux opinions sur la dictature nazie en Allemagne. Utilisez ces photographies pour répondre aux questions 18 et 19 et pour effectuer la rédaction à la page 30.

Photographie I

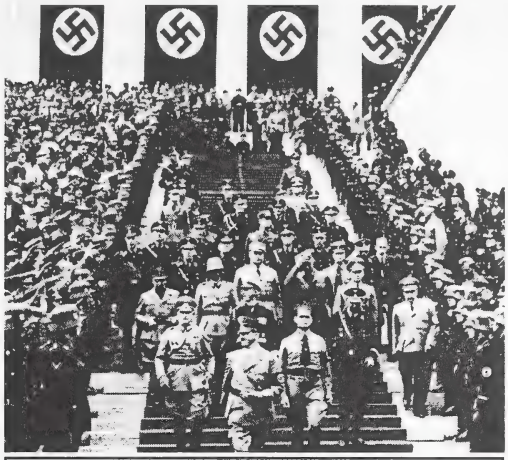

«Le Reich allemand durera mille ans.»
— Adolph Hitler

Photographie II

Des Allemands regardent une sculpture produite en 1983 et intitulée *La Chute de la croix gammée.*

Exemple IV (suite)

18. Quelle méthode utilisée par le parti nazi d'Hitler pour obtenir l'appui de la masse la photographie I illustre-t-elle?

A. Force et intimidation
***B.** Symbolisme et apparat
C. Utilisation des boucs émissaires
D. Incitation au mécontentement populaire

19. Selon la photographie II, l'artiste qui a créé la sculpture

***A.** déplore le passé nazi de l'Allemagne
B. continue à appuyer les croyances nazies
C. ne connaît pas le passé nazi en Allemagne
D. souhaite que le passé nazi allemand soit oublié

Rédaction IV Durée suggérée: 15–20 minutes

Quelle(s) idée(s) les photographies véhiculent-elles au sujet de l'essor et de la chute de l'Allemagne nazie?

Rédigez un texte dans lequel vous
- **identifiez** les idées principales véhiculées par les photographies
- **vous référez** à vos connaissances au sujet de l'essor et de la chute de l'Allemagne nazie pour expliquer vos idées

Rappels pour la rédaction

- **N'oubliez pas** que les questions 18 et 19 contiennent de l'information qui peut vous aider à rédiger votre texte.
- **Faites le plan** de votre rédaction.
- **Structurez** vos idées et vos exemples.
- **Utilisez un stylo à encre bleue ou noire** pour écrire votre rédaction au propre.
- **Corrigez** les fautes d'orthographe que vous trouverez dans votre texte.

(Le livret d'examen contiendra deux pages lignées où écrire la rédaction au propre.)

Catégories et critères de notation pour 1997–1998

Veuillez prendre note que les critères de notation pour l'année scolaire 1997–1998 ont été révisés.

> Nous rappelons aux correcteurs que les élèves travaillent dans un contexte d'examen, qu'ils ont rédigé une première ébauche de textes et qu'ils ont eu quatre rédactions à faire. Nous rappelons aussi aux correcteurs que les élèves sont tenus d'utiliser le contenu d'études sociales dans leurs réponses.

1. Idées et exemples d'appui (7,5 points sur 10)

> Au moment de corriger les **Idées et exemples d'appui**, les correcteurs doivent se poser ces questions :
>
> - Dans quelle mesure les idées et les explications sont-elles bien réfléchies?
> - Dans quelle mesure les exemples d'appui sont-ils précis, pertinents et justes?
> - Dans quelle mesure l'élève comprend-il les tâches assignées?
> - Est-ce que les exemples d'appui incluent l'application du contenu des études sociales?

Supérieur : Les idées et les arguments sont réfléchis et approfondis. Les exemples d'appui sont détaillés, pertinents et précis. L'élève démontre une compréhension lucide et assurée de la tâche à exécuter et du domaine des études sociales qui s'y rattache.

Compétent : Les idées et les arguments sont appropriés et réfléchis. Les exemples d'appui sont pertinents et précis mais peuvent contenir quelques petites erreurs factuelles. L'élève démontre une compréhension claire et compétente de la tâche à exécuter et du domaine des études sociales qui s'y rattache.

Satisfaisant : Les idées et les arguments sont généraux et simples. Les exemples d'appui sont pertinents mais peuvent tirer à la généralité et ne sont pas suffisamment développés. Les exemples peuvent contenir des petites erreurs factuelles. L'élève démontre une compréhension acceptable de la tâche à exécuter et du domaine des études sociales qui s'y rattache.

Limité : Les idées et/ou les arguments sont limités, trop généralisés ou redondants, mais tout de même perceptibles. Les exemples sont superficiels et pas toujours pertinents. Les exemples peuvent contenir des erreurs factuelles importantes. L'élève démontre une compréhension limitée de la tâche à exécuter et du domaine des études sociales qui s'y rattache.

Faible : Les idées et/ou les arguments sont minimaux ou tangentiels. Les exemples, s'il y en a, sont superficiels, incomplets et/ou très peu pertinents. Les erreurs factuelles sont monnaie courante. L'élève démontre une compréhension minimale de la tâche à exécuter et du domaine des études sociales qui s'y rattache.

INS. : La catégorie «Insuffisant» est une catégorie à part. **Elle ne constitue pas un indicateur de la qualité**. On l'attribue dans le cas des textes qui ne contiennent pas de tentative visible d'aborder le problème présenté, ou dans le cas des textes trop brefs pour pouvoir être évalués dans cette catégorie ou dans toute autre catégorie de notation.

2. *Communication des idées (2,5 points sur 10)*

Au moment de corriger la **Communication des idées,** les correcteurs doivent tenir compte :

- de la structure et de la cohérence du texte
- de la justesse et de la pertinence des termes employés
- de la justesse de l'application des règles d'usage (ponctuation, orthographe, majuscules)
- de la qualité de la construction des phrases (phrases complètes et claires)
- de la qualité de la grammaire (accords sujet-verbe, accords pronoms-antécédents, uniformité des temps de verbe)

Supérieur : Le texte coule et il est efficacement structuré. Le vocabulaire est précis, juste et efficace. L'élève démontre une maîtrise assurée de la construction des phrases, de la grammaire et des règles d'usage.

Compétent : Le texte est clair et structuré de façon compétente. Le vocabulaire est précis, juste et pertinent. L'élève démontre une maîtrise suffisante de la construction des phrases, de la grammaire et des règles d'usage.

Satisfaisant : Le texte est en général clair et structuré de façon fonctionnelle. Le vocabulaire est clair et généralement juste, mais non précis. L'élève démontre une maîtrise satisfaisante de la construction des phrases, de la grammaire et des règles d'usage. Certaines petites erreurs ne nuisent pas à la communication.

Limité : Le texte est inégal et/ou incomplet. Le texte est visiblement structuré, mais l'agencement fait défaut. Le vocabulaire est général et/ou imprécis et/ou impropre. L'élève démontre une maîtrise chancelante de la construction des phrases, de la grammaire et des règles d'usage.

Faible : Le texte n'est pas clair et n'est pas structuré. Les termes sont inefficaces et souvent incorrects de par leur choix et leur utilisation. L'élève ne maîtrise pas la construction des phrases, la grammaire ni les règles d'usage.

Les correcteurs doivent également tenir compte du rapport erreur-complexité ainsi que de la longueur de la réponse.

Crédits

Photographie, page 25 tirée de *Canada Today* (Prentice-Hall Canada, Inc.) Négatif numéro ISC84-339A reproduit avec la permission du Ministère de la Défense nationale.

Photographie au haut de la page 29 tirée de *Experiencing History, Nazi Germany* (Harcourt Brace Jovanovich Canada). Reproduite avec la permission de Bettman Archive.

Photographie au bas de la page 29 tirée de *Experiencing History, Nazi Germany* (Harcourt Brace Jovanovich, Canada). Reproduite avec la permission de Canapress Photo Service.

National Library of Canada
Bibliothèque nationale du Canada
3 3286 51148 2792

Études sociales 33 Bulletin d'information
Information Bulletin